



## BANQUE DE CANDIDATURES - PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

(Postes sur appel)

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines  
VILLE DE PORT-CARTIER  
40, avenue Parent  
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5  
✉: [emploi@villeport-cartier.com](mailto:emploi@villeport-cartier.com)

### LE POSTE

Sous l'autorité du contremaître du Service des travaux publics, les titulaires auront la responsabilité, entre autres, de nettoyer, réparer, entretenir les divers services d'aqueduc, d'égouts, de circulation et de signalisation. Les titulaires peuvent également être appelés à effectuer tout autre poste col bleu selon les besoins de la Municipalité.

### LES QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Posséder **obligatoirement** un permis de conduire classe 3
- Posséder de l'expérience pertinente serait un atout
- Être en bonne forme physique
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie

### LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire se situe entre 27,93 \$ et 31,85 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.